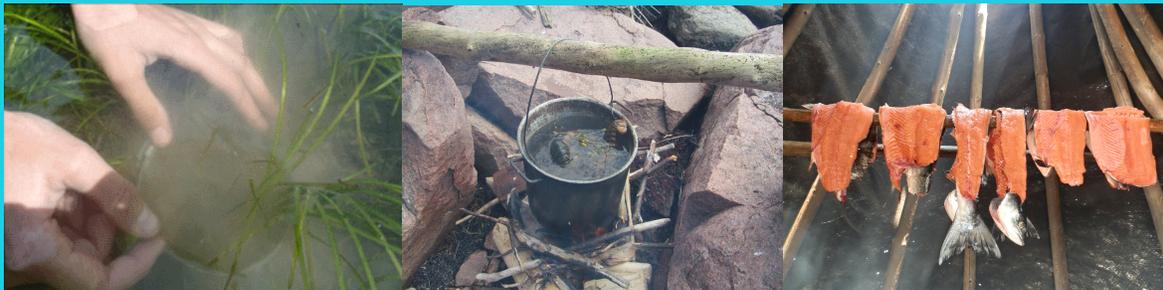




AGENCE MAMU INNU KAIKUSSEHT

Rapport annuel 2015-2016



Agence Mamu Innu Kaikusseht
283-A Boulevard des Montagnais
Sept-Îles, Qc. G4R 5R1
Tel : 418-962-0103 ou 1-877-962-5229
www.l-amik.ca

LÉGENDE DES PHOTOS DE COUVERTURE :

Photo principale de couverture :

Pêcheurs sur le bateau *Le Rêve de Pierre* (AMIK- Unamen Shipu)

Bande de photos, de gauche à droite :

-Échantillonnage de la zostère à l'embouchure de la rivière Romaine

-Cuisson traditionnelle du homard à Unamen Shipu

-Séchage traditionnel du saumon atlantique

CRÉDITS PHOTOS :

Toutes les photos du rapport, à moins de mention contraire : © AMIK

RÉDACTION DU RAPPORT :

Équipe de l'AMIK



SOMMAIRE

| | | |
|---|-----------|--|
| 1. Direction générale | 2 | |
| 1.1 Vie démocratique et gestion | 2 | |
| 1.1.1 Conseil d'administration | 2 | |
| 1.1.2 Équipe de l'AMIK..... | 2 | |
| 1.1.3 Entente PAGRAO..... | 3 | |
| 1.2 Communications..... | 3 | |
| 1.3 Représentations, implication et partenariats | 4 | |
| 2. Gestion des pêches | 5 | |
| 2.1 Bilan de la saison 2015..... | 5 | |
| 2.2 Représentations et implication | 7 | |
| 3. Formation..... | 7 | |
| 3.1 Formation des administrateurs..... | 7 | |
| 3.1.1 Cout de revient et prise de décision stratégique..... | 7 | |
| 3.1.2 Changements climatiques..... | 7 | |
| 3.2 Formation des pêcheurs | 8 | |
| 4. Environnement..... | 9 | |
| 4.1 Projets scientifiques et de gestion des ressources | 9 | |
| 4.1.1 Évaluation de la durabilité de la pêche à la mye sur la Haute-Côte-Nord | 9 | |
| 4.1.2 Évaluation de la biomasse en pétoncle aux environs de la Baie de Sept-Îles..... | 11 | |
| 4.1.3 Suivi des zosteraies et de la biodiversité des poissons à l'embouchure de la rivière Romaine et dans la baie des Sept Îles..... | 11 | |
| 4.1.4 Gestion participative du saumon atlantique par les communautés innues de la Côte-Nord : table de concertation | 12 | |
| 4.2 Projets de sensibilisation et d'éducation | 13 | |
| 4.2.1 Campagne de sensibilisation et d'implication pour la préservation des habitats fauniques et floristiques du territoire traditionnel innu..... | 13 | |
| 4.2.2 Sensibilisation à la conservation du homard | 13 | |
| 4.2.3 Lancement officiel du DVD « Faisons attention au saumon »..... | 15 | |
| 4.3 Implication et partenariats | 16 | |
| 4.3.1 Colloque CIRSA 2015..... | 16 | |
| 4.3.2 Table de concertation du comité ministériel sur le saumon atlantique | 17 | |
| 4.3.3 Congrès annuel de l'ACFAS | 19 | |
| 4.3.4 Atelier sur le potentiel de valorisation des algues..... | 19 | |
| 4.3.5 Forum Merinov | 20 | |
| 4.3.6 Au secours des oiseaux | 21 | |
| 4.3.7 Portrait des milieux naturels et ZICO | 21 | |
| 4.4 Dossiers d'importance | 22 | |
| 4.4.1 Aires marines protégées | 22 | |
| 4.4.2 Hydrocarbures..... | 23 | |
| 5. Recherche et développement | 24 | |
| 5.1 Suivi des projets en cours | 24 | |
| 5.1.1 Projet de mécanisation du pétoncle . | 24 | |
| 5.1.2 ThisFish et la traçabilité avec Ecotrust Canada | 24 | |
| 5.1.3 Projet de Hautes pressions hydrostatiques | 24 | |
| 5.2 Représentations et évènements | 25 | |
| 5.2.1 Colloque « Légumes de mer et aliments santé »..... | 25 | |
| 5.2.2 Boston Seafood Show et New Bedford | 25 | |
| Conclusion..... | 27 | |



1. DIRECTION GÉNÉRALE

1.1 Vie démocratique et gestion

1.1.1 Conseil d'administration

En 2015-2016, l'AMIK a tenu, à Sept-Îles, trois (3) rencontres de son Conseil d'administration : les 4 novembre 2015, 10-11 décembre 2015 et 17 mars 2016. Le 11 décembre 2015, l'AMIK a tenu son Assemblée générale annuelle, ainsi qu'un Conseil d'administration supplémentaire pour élection.

Suite aux élections du 11 décembre 2015, les postes des sept (7) administrateurs de l'AMIK sont distribués comme suit :

- ... **Serge Picard**, Président, coordonnateur des pêches de Pakua Shipu
- ... **Guy Vigneault**, Vice-Président, coordonnateur des pêches d'Ekuanitshit
- ... **Majoric Pinette**, Trésorier, coordonnateur des pêches de Pessamit
- ... **Pierre Léonard**, Secrétaire, coordonnateur des pêches d'Essipit
- ... **Alexis Lalo**, coordonnateur des pêches d'Unamen Shipu
- ... **Yan Tremblay**, coordonnateur des pêches d'ITUM
- ... **Pierre Wapistan**, coordonnateur des pêches de Nutashkuan

1.1.2 Équipe de l'AMIK

Du 1^{er} juin 2015 jusqu'à la fin novembre, l'AMIK a accueilli une stagiaire de l'Office franco-québécois pour la jeunesse, Margaux Flament, pour l'assister dans les différents projets environnementaux de l'été, notamment dans le projet de suivi des zosteraies.



Margaux Flament lors du terrain zostère en 2015

Fin juin 2015, Soazig Le Breton, biologiste et coordonnatrice du département Environnement de l'AMIK, est partie en congé de maternité. Elle a été remplacée à son poste, pour la période de son congé, par Amélie Goulet, déjà chargée de projets à l'AMIK et biologiste de formation également. Soazig, qui est l'AMIK depuis ses débuts, sera de retour à son poste en avril 2016.



Les administrateurs de l'AMIK en 2015

En juillet 2015, Alexandra Beaulieu, est entrée à l'AMIK au poste d'adjointe à la direction pour assurer la mise à jour de la reddition de comptes auprès du ministère de Pêches et Océans Canada (ci-après MPO), ainsi que le suivi de l'entente liée au Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques (PAGRAO). Alexandra est anthropologue de formation et travaille depuis une dizaine d'années avec les Innus de la Basse-côte-Nord, notamment à Unamen Shipu.

Au cours de l'année 2015-16, l'équipe de l'AMIK s'est réunie chaque mois dans le but de faire le suivi des différents projets qu'elle gère et de planifier de nouvelles activités. Les employés rédigent également des rapports mensuels qui permettent de valider l'atteinte des objectifs inscrits au plan d'action annuel.

1.1.3 Entente PAGRAO

Dans le cadre de son entente tri-annuelle 2014-2017, l'AMIK a signé l'accord modificatif pour sa deuxième année (2015-16) le 21 juillet 2015 pour un montant annuel de 555 000 \$.

L'embauche d'Alexandra Beaulieu à l'AMIK a permis de finaliser la reddition de comptes de plusieurs années antérieures à 2015-2016. Cela a permis à l'AMIK de recevoir les montants retenus du MPO et de répartir sur de nouvelles bases dans sa relation avec le MPO.

Au cours de l'année 2015-2016, l'AMIK a respecté les termes de l'entente PAGRAO en ce qui concerne sa reddition de comptes au MPO. Elle a ainsi eu trois (3) rencontres téléphoniques de suivi avec le MPO, les 12 août 2015, 09 décembre 2015 et 14 janvier 2016, ainsi qu'une quatrième rencontre en personne aux bureaux de l'AMIK le 02 février 2016. L'AMIK a également rédigé trois (3) rapports quadrimestriels (Annexe 7 de l'entente PAGRAO) : fin juillet 2015, fin novembre 2015 et fin mars 2016.

La rédaction du contenu de l'entente PAGRAO pour l'année 2016-17 a été réalisée à l'hiver 2016, suivant les décisions du Conseil d'administration concernant les projets menés par l'AMIK et la formation offerte. Sous la supervision de leurs directions, ce sont Alexandra Beaulieu de l'AMIK et Ali Massagouda du MPO qui ont travaillé en collaboration pour arriver à une version finale. La version finale a été envoyée pour signature à Ottawa le 24 mars 2016. L'AMIK est fière d'avoir amélioré ses relations de travail avec le MPO et d'avoir signé l'accord modificatif pour son entente annuelle dans des délais records.

1.2 Communications

L'AMIK suit la stratégie de communications qui a été approuvée par son Conseil d'administration. En 2015-2016, l'AMIK a publié quatre (4) éditions de son bulletin trimestriel Mikuniss à l'attention de ses membres.

L'AMIK a également publié plusieurs articles de presse : un sur le lancement de son documentaire *Faisons attention au saumon* (Innuvelle, Aout 2015), un sur les connaissances traditionnelles des Innus de la Basse-côte-Nord à propos du homard d'Amérique (Le Nord Côtier, 25 août 2015), un sur les résultats de la table de concertation sur le saumon (Innuvelle, Janvier 2016), un sur sa campagne de sensibilisation concernant le homard d'Amérique (Innuvelle, Mars 2016), un sur la participation de l'AMIK au Boston SeaFood Show (Innuvelle, mars 2016).

L'AMIK est enfin particulièrement active sur le réseau social Facebook. Elle y publie régulièrement des nouvelles, partage des articles d'intérêt et se tient à jour de l'actualité de ses partenaires.



1.3 Représentations, implication et partenariats

En 2015-2016, le Directeur général de l'AMIK, Léo St-Onge, s'est impliqué à différents niveaux pour représenter l'AMIK, défendre les intérêts des communautés membres, développer de nouveaux partenariats et favoriser l'innovation dans le domaine des pêches et de l'aquaculture.

Le directeur général a été impliqué tout au long de l'année dans les conseils d'administration et les assemblées générales annuelles des trois (3) organismes suivants: le Réseau Accord, Merinov et Commerce international Côte-Nord.

Encore cette année, le Directeur général s'est impliqué dans la négociation qui se joue entre les associations pêcheurs et les usines de transformation au sujet du prix de vente du crabe des neiges, pour défendre les intérêts des pêcheurs innus. En 2015, la situation a été particulièrement critique puisque les usines de transformation ont fermé leurs portes pendant plusieurs semaines. Un accord préliminaire a été trouvé pour sortir de la situation de crise, mais les pourparlers ont continué toute l'année pour arriver à un règlement final en décembre 2015.

Au niveau des relations avec le MPO, le Directeur général a participé aux diverses réunions de suivi concernant l'entente PAGRAO. Également, le Directeur général a participé, au cours de l'été et de l'automne 2015, à plusieurs réunions avec le MPO au sujet du projet d'Atlas des sites et usages du St-Laurent pour bien comprendre les raisons et les implications de ce projet. Le suivi a été fait régulièrement aux administrateurs.

Le Directeur général a aussi eu l'opportunité de s'entretenir avec le nouveau ministre du MPO, Hunter Tootoo, lors d'une rencontre le 20 janvier 2016, à Québec, en présence des chefs autochtones Ghislain Picard et Anne Archambault, ainsi que d'autres représentants du MPO, messieurs Patrick Vincent et Denis Gros-Louis. Cela a permis une nouvelle fois de discuter avec le MPO des réalités et des enjeux

propres aux communautés des Premières Nations.

Du côté des représentations autochtones, le Directeur général de l'AMIK a pris part à la rencontre de l'Assemblée des Premières Nations, à Ottawa, du 20 au 22 octobre 2015, intitulée « National Fisheries Strategy : Promoting sustainable First Nations fisheries, aquatic and ocean resources ».

Le Directeur général s'est aussi impliqué cette année dans les dossiers d'actualité tel que les enjeux liés au développement des hydrocarbures autour du fleuve St-Laurent. Dans le cadre de la consultation organisée par le Gouvernement du Québec sur l'Évaluation environnementale stratégique (ÉES) globale sur les hydrocarbures et propre à Anticosti, l'AMIK a ainsi rédigé un mémoire pour faire connaître ses commentaires sur les caractéristiques biophysiques du milieu marin de la Côte-Nord et les aspects économiques et de société propres aux communautés innues de la Côte-Nord. Le mémoire est disponible sur le site web de l'AMIK. Il a été déposé en personne par Léo St-Onge aux représentants du Gouvernement du Québec lors de la séance de consultation, organisée à Sept-Îles le 18 novembre 2015.

Les 2 et 3 décembre 2015, le Directeur général a également participé à un atelier de travail, organisé par l'Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador (ci-après IDDPNQL), intitulé « Les Premières Nations au Québec et le projet de l'oléoduc Énergie Est ». Un retour sur cette rencontre a été fait au Conseil d'administration de l'AMIK.

2. GESTION DES PÊCHES

2.1 Bilan de la saison 2015

Crabe des neiges de la zone 16

Il y a eu un début de saison chaotique pour la pêche au crabe des neiges de la zone 16, située entre Pointe des monts et Natashquan.

Les pêcheurs avaient demandé une diminution de 25% du quota alloué pour la saison, suivant la lecture des avis des sciences et espéraient une bonne saison. Le prix du crabe sur les marchés internationaux semblait bon lui aussi.

Cependant, au début de la saison, les usines de transformation ont refusé d'acheter le crabe des neiges en provenance de la zone 16. Ce refus d'acheter par les usines a retardé les premiers débarquements de crabes de la zone 16 de trois (3) semaines. Les usines de transformation ont été obligées d'acheter des pêcheurs de la zone 16, après avoir reçu une injonction provisoire de la Cour du Québec.

La saison de pêche s'est terminée au début du mois de juillet pour la majorité des pêcheurs, ayant complété la capture de leurs quotas.



Crabe des neiges ©Serge Jauvin

Crabe des neiges de la zone 17

La saison de pêche dans la zone 17 a été marquée par l'apparition de la nouvelle vague de recrutement. Les rendements à la pêche ont

augmenté par rapport à la saison 2014. C'est encourageant pour les crabiers de la zone 17, qui ont des quotas de pêche réduits au minimum depuis de nombreuses années. Maintenant, pour les crabiers de la zone 17, l'avenir semble prometteur.

Homard dans la Baie de Sept-Îles

La communauté de Uashat mak Mani-Utenam, exploite depuis quelques années un permis de pêche au homard dans la Baie de Sept-Îles. Les pêcheurs d'ITUM étaient confrontés à un problème de braconnage de leurs casiers, ce qui limitait le potentiel économique associé à cette pêche. Depuis deux (2) ans, la communauté ainsi que la Sureté du Québec et les agents des pêches du MPO, ont mis des efforts pour contrer le braconnage et le résultat est directement ressenti par les pêcheurs. Ils ont de bien meilleures pêches et la communauté a une pêche au homard qui est rentable dans le secteur. Bravo à UAPAN, car elle a réussi à rentabiliser un permis de pêche au homard dans la baie de Sept-Îles.



Homard à l'Île d'Anticosti

La communauté d'Unamen Shipu et la communauté de Uashat mak Mani-Utenam détiennent des permis de pêche au homard sur l'île d'Anticosti. Les captures ont augmenté de manière substantielle ces dernières années. De plus, le prix au débarquement est bon, ce qui donne de bons rendements financiers à cette

activité de pêche. Cependant, le grand défi de la pêche au homard à l'île d'Anticosti est de loger les membres d'équipage, de trouver des abris et d'accoster les bateaux puisque les ports sont rares sur le pourtour de l'île.

Crevette

La pêche à ce petit crustacé va si bien, que pour la saison 2015, UAPAN a terminé de capturer l'intégralité de son quota avant la fin du mois de juillet.

Pétoncle

La communauté d'Ekuanitshit, ainsi que la communauté de Pakua Shipu, son partenaire dans la compagnie SHIPEK S.E.N.C. détiennent cinq (5) des neuf (9) permis de pêche au pétoncle à l'intérieur des îles Mingan. Depuis quelques années, le marché s'améliore et le prix au débarquement devient plus intéressant, ce qui a un effet positif sur la rentabilité de cette activité.



Pêche au pétoncle ©Serge Jauvin

Oursin

La pêche à l'oursin est une pêche qui se développe dans l'embouchure de la Rivière Saguenay. La communauté d'Essipit ainsi que la communauté de Pessamit y sont impliquées depuis quelques années avec des résultats encourageants. À moyen terme, une évaluation

de cette population devrait être réalisée avec l'équipe environnement de l'AMIK.



Pêche à l'oursin à Essipit ©Pierre Léonard

Concombre de mer

La communauté d'Ekuanitshit en est à développer une pêche exploratoire au concombre de mer. Pour le moment son territoire de pêche est d'une superficie limitée et elle a eu une contrainte de temps pour pratiquer cette pêche. Pour la prochaine saison, elle vise une superficie exploitable de meilleure dimension ainsi que la possibilité de pêche sur une plus grande période de temps.



Concombres de mer ©Radio-Canada



2.2 Représentations et implication

Comme à chaque année, le gestionnaire des pêches de l'AMIK, Serge Langelier, a représenté les communautés membres en s'impliquant dans diverses associations professionnelles, en participant aux regroupements liés à la pêche, à l'aquaculture et à la commercialisation des produits de pêches, ainsi qu'en participant aux revues des pairs et aux comités consultatifs par espèce. Par ailleurs, le gestionnaire des pêches s'est tenu à la disposition des coordonnateurs des pêches des communautés membres pour répondre à leurs besoins d'information et d'accompagnement.

Ainsi, le gestionnaire des pêches a participé en 2015-2016 aux conseils d'administration et assemblées générales annuelles des organisations suivantes : le Regroupement des pêcheurs professionnels De la Haute et Moyenne Côte-Nord (RPPHMCN), le Conseil Canadien des pêcheurs professionnels (CCPP), l'Alliance des pêcheurs professionnels du Québec (APPQ), l'Office des pêcheurs de crabe des neiges de la zone 16, Merinov et le Créneau Accord.

Il a également participé en décembre 2015 à une rencontre de deux jours avec le comité de liaison entre le MPO et l'Industrie des pêches.

À l'hiver 2016, il a participé au comité consultatif de la sécurité des petits bâtiments de pêche du Québec à Rimouski (11 fév.), à la discussion sur l'efficacité énergétique des crevettiers avec Inova-mer à Rimouski (12 fév.), à la revue des pairs pour le crabe des neiges (16-17 fév.), à la revue des pairs pour le pétoncle (24 fév.), au comité consultatif sur le pétoncle (15 mars), au comité consultatif sur le flétan du Groenland (16-17 mars).

Enfin, le gestionnaire des pêches a participé comme représentant des pêches au Forum économique de Sept-Îles (22 mars 2016).

3. FORMATION

3.1 Formation des administrateurs

Selon son entente PAGARO, l'AMIK doit offrir chaque année à ses administrateurs des activités de formation continue, dont une sur un sujet environnemental d'actualité.

3.1.1 Cout de revient et prise de décision stratégique

Les administrateurs de l'AMIK ont reçu le 4 novembre 2015, à Sept-Îles, une formation du Comité sectoriel de main d'œuvre des pêches maritimes (CSMOPM) intitulée « Coût de revient et prise de décision stratégique ».

La formation donnée par Madame Céline Dallaire permettait de comprendre les différentes catégories de cout de revient et les méthodes de calcul, pour mieux orienter la prise de décision stratégique.

3.1.2 Changements climatiques

Concernant la formation sur un sujet environnemental, les administrateurs de l'AMIK ont manifesté leur intérêt pour la question des changements climatiques. L'AMIK a donc fait appel à l'Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador (IDDPNQL) pour offrir cette formation à Sept-Îles le 18 mars 2016.

La présentation, offerte par Catherine Béland, était spécialement adaptée à la région Côte-Nord et aux incidences pour les pêcheurs Innus. Elle était conçue de manière très interactive, permettant aux coordonnateurs des pêches de partager leurs observations sur le terrain et de réfléchir ensemble aux impacts à moyen et long terme et aux pistes de solutions.



3.2 Formation des pêcheurs

Cette année encore, l'AMIK a travaillé avec le Centre de formation professionnelle de Sept-Îles pour offrir du perfectionnement aux pêcheurs et aux aides pêcheurs des communautés membres.

Les différentes formations offertes en 2015-2016 ont permis aux participants innus de se familiariser avec les connaissances et techniques de base, tant en mécanique marine, en système hydraulique, en entretien de structures de bateaux et en ramendage, ainsi que d'obtenir la certification de secourisme élémentaire en mer. De plus, les participants ont pu bénéficier de l'excellente expertise des formateurs dans un contexte très pratique, dans des conditions similaires à celles qu'ils auront à vivre éventuellement en mer. Certaines formations ont, en effet, eu lieu directement sur les navires, sur lesquels ils sont susceptibles d'œuvrer suite à cette formation, ce qui apporte une valeur ajoutée à la formation.

En résumé, 49 inscriptions ont été recueillies pour les cinq (5) formations offertes en 2015-2016 avec un taux de réussite moyen des participants de 92%, ce qui est excellent.

RAMENDAGE

- Ramender les filets de pêche
- Monter les engins de pêche fixes et mobiles
- Manœuvrer les engins de pêche à l'aide d'outils tels : le canif, une aiguille, du fil et du cordage de toutes sortes
- Calculer la résistance et le poids des cordages et des nappes de filet
- Lacer une nappe de filet
- Effectuer des nœuds et des épissures
- Réparer des déchirures à l'intérieur d'une nappe de filet
- Poser une pièce à l'intérieur d'une nappe de filet
- Réparer des déchirures sur les ordures droites ou obliques d'une nappe de filet

- Poser une pièce sur les bordures d'une nappe de filet

Durée : 120 heures

Dates : Du 16 novembre au 11 décembre 2015

Nombre de participants : 9

Taux de réussite : 89%

SYSTÈMES HYDRAULIQUES DE BATEAUX

- Notions de base en hydraulique
- Lecture de plans
- Entretien des systèmes hydrauliques
- Montage et démontage de pièces

Durée : 80 heures

Dates : Du 30 novembre au 13 décembre 2015

Nombre de participants : 10

Taux de réussite : 100%

MÉCANIQUE MARINE

- Vérifier les niveaux des liquides (huile moteur, transmission, hydraulique, antigel)
- Vérifier l'état du filtre à air
- Prendre les échantillons d'huile
- Remplacer l'huile du moteur et de la transmission
- Changer les filtres à carburant
- Saigner un moteur
- Vérifier l'état du turbo
- Vérifier l'état et la tension des courroies
- Changer une courroie
- Changer un boyau hydraulique
- Vérifier le système de charge (test de voltage)
- Vérifier le démarreur (test d'intensité)
- Faire un survoltage selon les techniques sécuritaires
- Vérifier l'état des supports de l'arbre
- Vérifier la température des cylindres du moteur
- Vérifier la différence de température entre l'entrée et la sortie du refroidisseur
- Vérifier la densité des accumulateurs



Durée : 120 heures

Dates : Du 18 au 29 novembre 2015

Nombre de participants : 11

Taux de réussite : 82%

SECOURISME ÉLÉMENTAIRE EN MER

Offrir les premiers soins de base immédiatement en cas d'accident ou de maladie à bord :

- Se préparer à agir.
- Services médicaux d'urgence.
- Vérifier, appeler, secourir.
- Urgences des voies respiratoires.
- Urgences respiratoires et circulatoires.
- Premiers soins en cas d'arrêt respiratoire et cardiaque.
- Blessures à la tête et à la colonne vertébrale.
- Blessures aux os, aux muscles et aux articulations.
- Soins des plaies.
- Urgences médicales soudaines.
- Urgences liées à l'environnement.

Durée : 16 heures

Dates : 27 et 28 janvier 2016

Nombre de participants : 7

Taux de réussite : 86%

ENTRETIEN DE LA STRUCTURE DES BATEAUX DE PÊCHE

- Types de matériaux disponibles.
- Entretien du bois et de la fibre de verre.
- Réparation de brèches et imperfections.
- Calfeutrage.
- Peinture et finition.
- Entreposage.

Durée : 60 heures

Dates : Du 6 au 23 août 2015

Nombre de participants : 12

Taux de réussite : 100%

4. ENVIRONNEMENT

Les projets mis en œuvre par le département Environnement de l'AMIK sont répartis en deux catégories : les projets scientifiques et de gestion des ressources, incluant la collecte des connaissances traditionnelles autochtones, et les projets de sensibilisation et d'éducation. En plus de ces projets, l'équipe assure aussi la représentation de l'AMIK lors de divers événements en lien avec la conservation et s'implique activement au sein de diverses organisations partenaires.

4.1 Projets scientifiques et de gestion des ressources

4.1.1 Évaluation de la durabilité de la pêche à la mye sur la Haute-Côte-Nord

En 2014, la portion sud du secteur coquillier de Pessamit (N-05.1.3.1) avait été échantillonnée. Ce secteur avait également été étudié lors d'inventaires réalisés par le MPO, en 2005 et en 2010. L'évaluation de 2014 a donc permis de continuer le suivi de ce gisement et de déterminer la quantité de myes disponibles pour la cueillette qui a repris cette année.

Se souciant de l'attrait économique et de la pérennité de cette activité pour les membres de sa communauté, le Conseil des Innus de Pessamit a témoigné de son intérêt pour la recherche de plus de ressources à extraire sur son territoire. Il a donc été décidé d'étendre l'étude de 2014 à la portion nord du secteur coquillier de Pessamit (N-05.1.3.2) en 2015.

Pour des raisons politiques internes au Conseil, l'échantillonnage qui devait avoir lieu au printemps 2015 a été retardé jusqu'à la fin du mois d'octobre. À cette date, les marées et les conditions météorologiques n'étaient plus favorables aux sorties sur le terrain. Seule une sortie préliminaire, permettant néanmoins de réaliser un plan d'échantillonnage pour le



printemps 2016, a pu se faire.

En premier lieu, il faut noter que le secteur N-05.1.3.2 est fermé à la cueillette de toutes les espèces, pour des raisons de pollution et de toxicité. Ainsi les myes récoltées devraient être soumises au processus de décontamination.

Deuxièmement, la sortie préliminaire sur le terrain a permis de constater que le secteur est relativement pauvre en myes sur la quasi-totalité de sa superficie, mais qu'une grande concentration en myes se trouve à sa limite nord (voir la carte à la fin de ce document). En outre, cette importante concentration se poursuit un peu au nord de la limite du secteur. Ainsi, il serait intéressant de réévaluer la qualité de l'eau à cet endroit et la possibilité de prolonger le banc N-05.1.3.2 un peu plus au nord.



Mesure des myes

La sortie préliminaire ne remplace pas l'évaluation du banc. Elle ne fournit que des impressions tirées de quelques observations réparties sur le territoire à échantillonner. Un inventaire serait nécessaire pour tirer de plus amples conclusions sur l'état de la ressource dans ce secteur.

L'objectif actuel était de reprendre l'échantillonnage dans le secteur N-05.1.3.2 dès le printemps 2016. D'ici-là, des démarches devront être prises par la communauté afin de demander le prolongement de la limite de ce secteur vers le nord.

De plus, une meilleure connaissance de la cueillette récréative serait intéressante afin de mieux évaluer son impact sur la ressource du banc N-05.1.3.1. Ainsi, nous évaluons également la possibilité de conduire des entretiens dans le but d'estimer l'importance de la pêche alimentaire dans la communauté. Les entretiens pourraient être conduites lors des déplacements pour l'échantillonnage, ce qui limiterait les frais de déplacement et les coûts de cette activité.



Délimitation des bancs coquilliers N05-1.3.2 à proximité de la communauté de Pessamit

Financement : MPO, AMIK

Contributions en services : MPO, Conseil de bande de Pessamit, AMIK

Chargée de projet : Caroline Marcotte

Échéancier : avril 2015 à octobre 2015

4.1.2 Évaluation de la biomasse en pétoncle aux environs de la Baie de Sept-Îles

Réalisé en collaboration avec les communautés d'ITUM et d'Ekuanitshit, ce projet avait pour objectif d'évaluer la biomasse en pétoncle au large de Sept-Îles afin de permettre à la communauté d'ITUM d'exploiter son permis de pêche au pétoncle. Deux échantillonnages ont été effectués l'un en novembre 2015 et l'autre en mars 2016. Le rapport final sera disponible à l'été-automne 2016.

En novembre 2015, six (6) traits de drague ont été échantillonnés. Pour ces six traits, 2309 pétoncles ont été mesurés dont 99,2% avaient une taille égale ou supérieure à 70mm. La taille moyenne était de 82,5mm. Selon la régression taille/poids du muscle que nous avons, le rendement moyen pour ses 6 traits était de 7,2 kg/hm (PUE=Kg de muscles/pour une heure pêche et par mètre de drague).

Le 21 mars 2016, un total de treize (13) traits de dragues ont également été réalisés sur deux sites plus à l'Ouest. Trois de ces treize dragages ont été échantillonnés. Alors que l'étude approfondie des résultats obtenus est en cours, nous constatons clairement à ce stade que la taille moyenne des pétoncles pêchés se situait dans la même fréquence de taille que les échantillons de novembre. Un examen plus avancé des données permettra de rendre compte de manière précise et détaillée de la fréquence de taille des échantillons.

Sur la journée du 21 mars 2016, un total de 56 kg de pétoncles a été pêché sur les 13 traits. Les trois traits échantillonnés ont été effectués à 32 mètres de profondeur pendant 12, 11 et 15 minutes respectivement. Pour la mesure des fréquences de taille, 793 coquilles supérieures de pétoncles ont été mesurées.

Cent pétoncles frais ont été échantillonnés pour figurer le rapport taille/poids du muscle de chacun de ces individus.



Travail des pêcheurs sur le pont arrière pendant l'échantillonnage

Financement : MPO, AMIK

Contributions en services : Shipek

Chargée de projet : Caroline Marcotte et Mathieu Marsa

Échéancier : novembre 2014 à mars 2015

4.1.3 Suivi des zosteraies et de la biodiversité des poissons à l'embouchure de la rivière Romaine et dans la baie des Sept Îles

Cette étude, réalisée annuellement depuis 2008, cible deux herbiers de zostère marine situés à proximité des communautés d'Ekuanitshit et de Uashat. Le premier herbier est situé à l'embouchure de la rivière Romaine, tandis que le deuxième est situé dans la baie des Sept Îles, à l'embouchure du ruisseau Clet.



Carte de la localisation du site d'étude à l'embouchure de la rivière Romaine



**Carte de la localisation du site d'étude
dans la baie des Sept Îles**

L'herbier de la rivière Romaine est étudié depuis 2009 par l'AMIK. Le site a été choisi dans le but d'obtenir des données sur la zosteraie et la communauté de poissons associée, avant et après la mise en eau des barrages sur la rivière. Quant à l'herbier de la baie des Sept Îles, son suivi est intéressant du fait de sa proximité avec de nombreuses industries et des pressions anthropiques exercées par la ville. C'est d'ailleurs par le ruisseau Clet que serait rejetée une grande part des eaux usées traitées par l'éventuelle Mine Arnaud. Le site est étudié depuis 2004 par le MPO et depuis 2008 par l'AMIK.

Les données témoignent, entre autres, d'une diversité d'espèces de poissons dans les deux sites étudiés et de la présence de morues franches et d'anguilles d'Amérique dans le site de la baie des Sept Îles, soit deux espèces désignées en péril par le COSEPAC.

Cela-dit, ultimement, ce projet vise un suivi à long terme des zosteraies et la méthodologie a été établie en fonction de cet objectif. Effectivement, ce n'est qu'à partir d'analyses plus poussées, sur des données concernant plusieurs années d'échantillonnage, qu'il sera possible d'évaluer l'état des zosteraies et de constater leur évolution à travers le temps. L'intérêt de faire ce suivi s'explique par l'importance de ces écosystèmes, tant au plan écologique, pour la productivité et la biodiversité du fleuve Saint-Laurent, qu'au plan économique, pour les ressources halieutiques et la protection des berges contre l'érosion.

Financement : AMIK, Centre d'expertise sur l'hydroélectricité et ses impacts sur le poisson et l'habitat du poisson, MPO, Port Sept-Îles, Aluminerie Alouette, Compagnie minière Cliff mine Wabush.

Contributions en services : Comité ZIP Côte-Nord du Golfe, Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles, Aluminerie Alouette, MPO, Compagnie minière IOC, Parc Canada

Chargée de projet : Caroline Marcotte

Stagiaire de l'OFQJ : Margaux Flament

Échéancier : Mai 2015 à décembre 2015

4.1.4 Gestion participative du saumon atlantique par les communautés innues de la Côte-Nord : table de concertation

Faisant suite au colloque sur le saumon atlantique (phase I), organisé par l'AMIK en 2014-15, la mise en place d'une table de concertation constituait la phase II du projet et avait pour but de partager les expertises entre les communautés et de décider de mesures de gestion durable. Les membres de la table de concertation sont des représentants de six (6) communautés (les 7 communautés membres sauf Essipit). Ce sont des gestionnaires de la ressource, des biologistes ou des directeurs de pourvoirie. Essipit n'a pas de représentant dans cette structure en raison du moratoire actuel sur la pêche au saumon. L'autre volet du projet comprenait des visites dans les sept (7) communautés membres pour faire le suivi des mesures et pour y tenir des rencontres publiques durant l'automne 2015.

Suite à ces rencontres, onze (11) nouvelles mesures de gestion ont été mises en place dans les sept communautés membres de l'AMIK concernant un ensemble de douze (12) rivières de la Côte-Nord. Pour rappel, Essipit a mis en place un moratoire sur la pêche au saumon, il n'y a donc pas d'autre mesure à mettre en œuvre dans cette communauté. Parmi les onze

(11) nouvelles mesures, une d'entre elle concerne l'ensemble des communautés. Il s'agit de la lettre, signée par tous les chefs Innus, demandant au Ministère des Pêches et Océans de mener une étude sur l'impact des pêcheries commerciales en haute mer sur le saumon atlantique. Pour renforcer l'impact de cette lettre, l'AMIK est entrée en contact avec Ghislain Picard, chef des Premières Nations du Québec et du Labrador pour lui demander de signer également cette lettre et de l'envoyer en son nom et celui des nations Innues signataires. M. Picard a écouté notre démarche et a répondu favorablement à celle-ci.

Le projet a également permis l'intégration des connaissances traditionnelles autochtones dans la mise en place de mesures de gestion, en permettant l'établissement de partenariats entre les aînés et les intervenants communautaires sur le dossier du saumon.



Rivière Betsiamites

Les autres mesures s'intègrent dans le champ de la mobilisation partenariale, de la sensibilisation, de la diffusion d'information, revendication des droits traditionnels. La bonne réception des activités du projet dans les communautés et par les membres de la table a permis de dessiner les contours d'un futur projet en 2016.

Financement : AMIK, Fonds autochtone pour les espèces en péril, le Secrétariat aux affaires autochtones, la Fédération québécoise pour le saumon atlantique, la Fondation pour la conservation du saumon de l'Atlantique, les 7 Conseils de Bande des Innus

Contributions en services : Conseils de bande, AMIK

Chargé de projet : Mathieu Marsa

Échéancier : avril 2015 à novembre 2015

4.2 Projets de sensibilisation et d'éducation

4.2.1 Campagne de sensibilisation et d'implication pour la préservation des habitats fauniques et floristiques du territoire traditionnel innu

L'AMIK a poursuivi cette année sa campagne de sensibilisation à la préservation des habitats naturels du territoire traditionnel innu en effectuant des nettoyages de plages avec les jeunes de l'école Tshishteshinu de Malioténam, le 4 juin 2015, et avec les jeunes de l'école Teueikan d'Ekuanitshit, le 10 juin 2015.

4.2.2 Sensibilisation à la conservation du homard

Collecte de connaissances traditionnelles

Après plusieurs mois de préparation, l'équipe en environnement de l'AMIK a accompli ses visites dans les communautés de Nutashkuan, Unamen Shipu et Pakua Shipu, à l'automne 2015, dans le cadre du projet collecte de connaissances traditionnelles sur la pêche et la gestion du homard d'Amérique.

Ce projet visait, entre autres, à favoriser l'arrimage des connaissances traditionnelles autochtones (CTA) et celles issues du milieu scientifique, assurer la préservation et la conservation tant de ces connaissances que de la ressource elle-même et dresser un portrait

global de la situation actuelle du homard afin de proposer des recommandations si nécessaire.

À l'automne 2015, l'équipe de l'AMIK s'est rendue sur le terrain afin de rencontrer les pêcheurs et établir l'état des connaissances sur les pratiques de pêche et les connaissances sur l'espèce. Près de 25 pêcheurs de tous âges ont été interrogés. Au cours des dernières décennies, l'arrivée des bateaux et moteurs plus performant ont permis aux pêcheurs d'améliorer leurs pratiques de pêche et du même coup augmenter le taux de capture des individus. Toutefois, certaines lacunes concernant la biologie du homard d'Amérique ont été notées.

Suite aux séjours dans les communautés, les témoignages de 27 personnes, âgées de 8 à 74 ans, ont été recueillis. Pour certains, la pêche au homard est une activité de longue date (plus de 50 ans), pour d'autres elle est plus récente (moins de dix ans). Le temps a beaucoup influencé les pratiques de pêche au homard. Quelques pêcheurs se souviennent d'une époque où les moteurs et les congélateurs n'existaient pas. De ce fait, le nombre de homards récoltés était moindre.

Bien que l'utilisation de la gaffe (longue tige en bois munie en son extrémité d'un crochet recourbé) fût pratique courante à une époque, tous s'entendent maintenant sur l'usage de l'épuisette (quelque coups de bâton sont donnés sur les roches pour effrayer le homard qui est simplement récupéré avec une épuisette au bout d'une longue perche) qui n'abime pas l'animal.

Quelques variantes sur la saison de pêche, l'utilisation ou non d'appâts ainsi que la quantité d'individus récoltés ont été identifiées. Dans l'ensemble, il a été possible d'établir un portrait sur les croyances et valeurs associées au homard, l'histoire de la pêche, les pratiques actuelles, la gestion de la ressource, les tendances observées ainsi que les problématiques face à l'espèce. D'autres constats ont pu être établis tels que l'origine de

cette pêche chez les Innus, certains problèmes avec les pêcheurs allochtones ainsi que la taille et le sexe des individus pêchés ou les connaissances générales sur l'espèce.

Campagne de sensibilisation

Le homard d'Amérique est une espèce de plus en plus populaire dans les assiettes innues et québécoises. Bien qu'autrefois il parasitait les filets des pêcheurs et se voyait réduit à servir d'engrais dans les champs agricoles, le homard fait désormais la joie des consommateurs.

Parmi les membres de l'AMIK, on dénombre trois communautés (Pakua Shipu, Unamen Shipu ainsi que Nutashkuan) qui pratiquent depuis un peu moins de 50 ans la pêche au homard d'Amérique à titre de subsistance.

Bien que le homard d'Amérique ne soit pas une espèce menacée ou en péril, l'AMIK souhaitait prévenir une telle situation afin que les générations futures puissent profiter de cette délicieuse ressource.

Pour se faire, l'AMIK a préconisé la sensibilisation. Trois outils ont donc été conçus : un dépliant, des panneaux ainsi qu'une capsule radiophonique. Tous en français et Innu-aimun, ces vecteurs de diffusion contiennent des informations pertinentes sur l'anatomie du homard, sa biologie ainsi que son cycle de reproduction et son succès reproducteur.

En plus d'informer, ils offrent des astuces faciles pour assurer la pérennité de l'espèce sans nuire à l'actuelle pêche.

Le tout sera diffusé et distribué dans les communautés cibles à l'été 2016.

RESSOURCES MAMU KAKUSSESHT FORMATION PARTICIPATION
PARTAGE

POUR UNE PÊCHE EN HARMONIE AVEC NOS VALEURS

« Ici, nous respectons le territoire et ses ressources depuis toujours. Nous voulons transmettre nos bonnes pratiques afin que les générations futures puissent elles aussi profiter de la générosité de la nature. »

TSHETSHI KUSSENANUT E NASHATAKANIT ESHI-ISHPITENITAMAK^U

ICI, NOUS PÊCHONS LE HOMARD POUR NOTRE FAMILLE ET NOTRE COMMUNAUTÉ. Voici quelques gestes et astuces pour une pêche durable et respectueuse :

- 1 Toujours faire attention aux femelles qui portent des œufs et les remettre délicatement à l'eau. Le taux de survie de ses œufs est de 1/10 000! Ils sont précieux.
- 2 Il faut de 6 à 8 ans à une larve de homard pour devenir adulte et pouvoir se reproduire. Les individus de moins de 84 mm (3,3 pouces) devraient retourner à l'eau.
- 3 Faire attention à son habitat. Évitez de laisser nos déchets sur les sites de pêche.
- 4 Limiter notre pêche à ce que l'on consomme et partage pour notre subsistance.

UTE, NIKUSHKATANNAN ASHATSHEU TSHETSHI MUAHT NIKANSHINANAT MAK INNUAT KA TAHT INNU-ASSIT.

Umors tshé alinanut mak esh-tshisenitakanit tshetsh nakanatikanit esh-kussenanut tshetsh shopute tat ashatshéu :

- 1 Nanitam akua takuannu tshetsh tutakanit tshéu-ashatshéu ka uakunameshut mak takuannu tshetsh melkat pakushuakakanit. Anie kutumut peikunnu-tatushihemshumitannu etashit uakunat, muk^U peik^U tshika innu-umakan uakunt! Mishta-akua takuan tshetsh tutakanit!
- 2 Kutashé tatappina nash nishkaush-tatappina tau tshetsh tshéu-ntaushit ashatshéu mak tshetsh uakunameshut. Tshéu ui kau pakashuakakanut ashatshéu eka ka ishpihtéit 3,3 tatumshéna.
- 3 Takuannu akua tshetsh tutakanit anie etat ashatshéu. Eka nakatetau uepi-nashuna anie netushatsheenanut.
- 4 Takuan tshetsh nipaakanit ashatshéu muk^U tshé ishpiht muakanit mak muk^U eshpiht ui matnuemitananut.

4.2.3 Lancement officiel du DVD « Faisons attention au saumon »



Lancement du DVD au Vieux Poste de Sept-Îles

C'est dans le décor bucolique du Vieux Poste de Sept-Îles que se tenait, le 18 juin dernier, le lancement de la version française du documentaire « Faisons attention au saumon », réalisé par l'AMIK, sur la gestion du saumon atlantique dans les communautés innues de la Côte-Nord.

L'évènement, ouvert au public, a rassemblé plus d'une trentaine de citoyens qui se sont joints à l'équipe pour un vin d'honneur avant la projection.

Le documentaire met en valeur les connaissances traditionnelles concernant les pratiques de pêche, le cycle de vie du saumon et l'histoire de la pêche sur les rivières de la région. Il présente également un regard sur les menaces pesant sur l'espèce.

Origine et démarche du projet

Ce projet a été initié par les Innus eux-mêmes, lors de consultations dans les communautés en 2011, pour déterminer quelles étaient selon eux les espèces primordiales à protéger. Toutes les personnes consultées ont identifié le saumon comme étant l'espèce à privilégier, de par son importance culturelle et économique.

Objectifs du projet

Les principaux objectifs ciblés à travers ce projet furent : l'arrimage entre les connaissances traditionnelles autochtones et les sciences, la préservation et la transmission des connaissances sur le saumon, la sensibilisation

ainsi que la responsabilisation envers la conservation du saumon.

L'AMIK est allée à la rencontre de toutes les communautés membres. Elle a rencontré des gestionnaires, des intervenants du saumon et des aînés. Au total, l'AMIK est fière de pouvoir compter 60 représentants des communautés ayant participé à ce documentaire.

L'organisme a également mis en place des incubateurs dans les écoles innues. Au secondaire, les activités ciblaient tous les niveaux et consistaient en la tenue d'un atelier de partage intergénérationnel sur le saumon.

4.3 Implication et partenariats

4.3.1 Colloque CIRSA 2015



Les 7 et 8 mai 2015 se tenait à l'Université Laval la 18^e édition du colloque annuel du Centre Interuniversitaire de Recherche sur le Saumon Atlantique (CIRSA). Conçu en 1994 et inauguré à l'été 1995, le CIRSA regroupe une équipe pluridisciplinaire de 15 chercheurs. Le CIRSA compte 10 membres titulaires provenant de 4 universités du Québec. Les travaux du CIRSA sont consacrés à l'étude de l'écologie du saumon atlantique et des autres salmonidés qui partagent les mêmes écosystèmes.

20 différentes présentations ont été offertes par des chercheurs, membres du corps professoral universitaire et étudiants à la maîtrise et au doctorat. Nombre d'entre elles présentaient l'étude de problématiques associées au saumon atlantique qui peuvent être retrouvées dans les communautés membres de l'AMIK.

À titre d'exemple soulignons la présentation abordant l'impact des barrages hydro-électriques sur le taux de reproduction des saumons atlantique (offerte par Patricia Johnston d'Hydro-Québec); le microbiote des saumons d'élevage (Nicolas Derome); le transfert de chaleur entre la cavité du corps et la température ambiante chez les poissons (Marc Pépino, ULaval) ou l'utilisation de la modélisation pour mieux gérer le débit des barrages (André St-Hilaire, ULaval).

La participation de l'AMIK à ce colloque a permis la collaboration de l'organisme avec le CIRSA sur le projet RivTemp. Géré par Normand Bergeron de l'INRS et directeur général du CIRSA, le projet RivTemp est un réseau de suivi

de la température des rivières à saumon de l'Est du Canada. RivTemp compte déjà sur de nombreux intervenants tels que le Centre d'expertise hydrique du Québec (CEHQ), le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), le DFO rivière Restigouche et Environnement Canada.

Pour bien comprendre la pertinence du projet RivTemp il faut savoir que la température ambiante des cours d'eau est une variable essentielle. Celle-ci influence le comportement des saumons atlantiques. Les individus cherchent des refuges thermiques et sont confinés à ces zones. La température influe sur l'incubation et l'éclosion des œufs et la croissance des juvéniles. La température optimale varie entre 16 et 20°C.

Il existe une température létale ultime, sans tolérance possible, ainsi qu'une température létale temporaire dans laquelle les individus peuvent survivre plus ou moins 7 jours. Une température trop élevée ralentit le métabolisme et fragilise les individus. Les manipulations peuvent également causer un stress et une dépense d'énergie qui peut mener à l'infertilité ou la mort. Les refuges thermiques représentent pour les individus un oasis.

Les informations thermiques permettent de modéliser la croissance ainsi que les chances de survie d'un individu. Ces modèles permettent également une meilleure gestion de la pêche sportive (ex : lors des canicules).

Une importante lacune sur la température des rivières à saumon de l'Est du Canada a motivé la création du réseau RivTemp. Des thermographes ainsi qu'un protocole sont disponibles mais les bénévoles et volontaires manquent. Le protocole d'installation des thermographes tient compte de la température comme une variable dans le temps et l'espace.

Le partenariat de l'AMIK avec le CIRSA débutera de manière plus concrète au printemps 2016 par l'installation de thermographes dans les rivières à saumon des communautés membres.

Pour d'avantage d'informations sur le CIRSA, il est possible de consulter leur site internet : <http://www.bio.ulaval.ca/cirsa/>

4.3.2 Table de concertation du comité ministériel sur le saumon atlantique

L'AMIK était présente lors de la Table de concertation du comité ministériel sur le saumon atlantique, qui se tenait à Québec (hôtel Palace Royal) le 13 mai 2015.

Les dix membres siégeant au comité œuvrent dans le domaine de la pêche sportive, pêche communautaire, recherche et conservation, le CIRSA (centre interuniversitaire de recherche du saumon atlantique), les ZEC et la FQSA (Fédération québécoise du saumon atlantique). Les membres sont originaires du Québec et des provinces maritimes (Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve/Labrador, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard).

Suite à une présentation de l'AMIK (mandat, volets, projets et communautés membres) offerte par Amélie Goulet, voici les autres intervenants invités se sont prononcés sur la situation, les problématiques du saumon atlantique et ont apporté leurs recommandations.

Voici sommairement les problématiques et recommandations abordées lors de cette table de concertation.

- Les promesses de pêche au saumon atlantique faites par les pourvoies face au projet de loi sur la remise obligatoire des prises.
- L'inscription du saumon atlantique sur la liste des espèces en péril interdisant toutes pêches pour ce poisson nuirait à l'économie récréo-touristique.



- La pêche commerciale en haute mer.
- La double gestion de certaines rivières en sol québécois et nouveau-brunswickois (en plus de la présence des Premières Nations).
- Le braconnage des membres des communautés.
- La collaboration d'Hydro-Québec qui s'affaiblit parfois malgré des ententes.
- Les débits modifiés par les barrages hydro-électriques.
- Présence de filets à l'embouchure des rivières.
- Lignes électriques (champs électromagnétiques).
- Modifications de l'écosystème du saumon, interventions humaines (coupes forestières, dynamitage).
- Des systèmes de caméras de surveillances pour contrer le braconnage.
- Une gestion des barrières de rétention pour les fraies.
- Une limite de la saison de pêche et du nombre de pêcheurs.
- Une consultation des acteurs avec toute décision
- Injection d'argent pour la mise en place de programme améliorant les habitats du saumon
- Gestion ou encadrement de la surpopulation de phoques et autres prédateurs du saumon
- Des montants investis pour la surveillance et le braconnage
- Favoriser la recherche pour la mortalité des individus en haute mer
- Évaluer la présence de cycle chez le saumon
- Collaborer en recherche avec d'autres pays
- Négocier avec le Groenland pour le tonnage pêché en mer
- Un renforcement de l'effort diplomatique avec le Groenland
- En collaboration avec l'OCSAN, mettre de la pression sur les négociations avec le Groenland pour établir un maximum de 20 tonnes de saumon (il faut noter qu'au-delà des quotas établis, 24 tonnes de poissons sont pêchées illégalement chaque année)
- Augmenter le financement pour la protection du milieu marin
- Augmenter le financement pour la recherche en mer, par exemple : le pistage des routes migratoires du saumon.

Recommandations

- Gestion rivière par rivière ainsi que la formation des intervenants sur le terrain face à la remise à l'eau des prises.
- Maintien et la poursuite des suivis, la documentation des diverses interventions ainsi que le suivi et la gestion des pêches en haute mer.
- Tenir compte de l'approche sociopolitique et non uniquement scientifique.
- Informer les pourvoies des possibles changements et réformes réglementaires sur la gestion du saumon atlantique afin d'anticiper leur préparatifs et interventions.
- Une importance devrait être accordée à la sensibilisation, la protection et la conservation
- Les guides devraient être mieux formés afin d'éduquer la clientèle
- L'aménagement de passages pour la migration des saumons atlantiques avec suivis.

4.3.3 Congrès annuel de l'ACFAS

Du 25 au 29 mai 2015 se tenait à Rimouski le 83^{ème} congrès annuel de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS). L'équipe de l'AMIK était présente pour recueillir et partager le maximum d'informations en lien avec son champ d'expertise. Le congrès de l'ACFAS est un évènement scientifique d'envergure, le plus important rassemblement multidisciplinaire du savoir et de la recherche dans la francophonie. Il accueille des milliers de chercheurs et d'utilisateurs de la recherche provenant d'une trentaine de pays.

Lors de cette 83^{ème} édition, plusieurs colloques et ateliers ont retenu notre intérêt :

Lundi 25 mai :

- Légumes de mer et aliments santé : les grandes algues marines de l'Atlantique nord comme source d'innovation
- Krill du Saint-Laurent : écologie, abondance et valorisation

Mardi 26 mai :

- Suivis environnementaux en territoires nordiques : priorités et défis associés à la recherche pluridisciplinaires en milieux éloignés
- Atelier thématique - Les plantes du bord de mer: source de molécules actives et d'innovation

Mercredi 27 mai :

- Du superpétrolier à la nanoparticule : 30 ans d'écotoxicologie, hommage au professeur Émilien Pelletier

Jeudi 28 mai :

- Environnement socio écologique du golfe du Saint-Laurent : sommes-nous prêts pour

l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures ?



Nous avons été particulièrement intéressés par le colloque thématique sur les légumes de mer et aliments santé : les grandes algues marines de l'Atlantique Nord comme source d'innovation. Les bio-ressources et les extraits naturels sont une source de composés alimentaires et d'ingrédients bioactifs. En raison de leurs effets bénéfiques sur la santé, ils suscitent un vif intérêt auprès de la communauté scientifique ainsi qu'un nouvel engouement auprès de l'industrie et des consommateurs. Or, les grandes algues marines sont des végétaux qui ont connu une évolution distincte et, à ce titre, elles produisent des molécules originales qui ne se trouvent pas chez les végétaux terrestres.

Les végétaux marins sont considérés comme une source majeure d'innovation par les industriels et les scientifiques des secteurs alimentaire, cosmétique et nutraceutique. Un des défis de cette industrie en émergence est d'avoir accès à des volumes d'algues suffisants et de qualité reproductible. Dans les pays de l'Atlantique Nord, la récolte dans les herbiers marins et le développement de l'algoculture s'inscrivent dans une double perspective de développement économique régional et de préservation des écosystèmes marins.

4.3.4 Atelier sur le potentiel de valorisation des algues

Le marché mondial des algues est en pleine expansion, 221 espèces sont utilisées en alimentation, pharmaceutique, agroalimentaire et autres domaines.

En 2010, on calculait que près de 900 000 tonnes d'algues étaient récoltées en plus des 19 millions de tonnes produites en algoculture. Bien que l'Asie représente actuellement le plus gros joueur, la Côte-Nord et l'ensemble du Saint-Laurent marin offrent un potentiel incroyable dans cette branche (800 tonnes récoltées en 2012).

À l'affût de toutes les opportunités dans le domaine des pêcheries, de l'aquaculture, de la transformation et la de valorisation, l'organisme Merinov offrait le 1^{er} octobre 2015 à Grande-Rivière en Gaspésie un atelier de formation sur *Le potentiel de valorisation des algues*.

Si le potentiel est énorme, l'intérêt l'était tout autant puisqu'une vingtaine de participants ont pris part à l'évènement dont Annie Gallant et Caroline Marcotte de l'AMIK, des représentants de l'Association de gestion halieutique autochtone Mi'kmaq et Malécite (AGHAMM), du Ministère Pêches et Océans (MPO), du Ministère de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation du Québec (MAPAQ), Sandra Blais de la Ferme maricole Purmer et d'autres représentants des pêcheries tel que Yan Tremblay (pêcheries Uapan) et Stéphane Paradis (pêcheries Shipék).

L'atelier présenté par madame Karine Berger permettra sans aucun doute d'inspirer et de guider de futurs entrepreneurs dans le domaine puisqu'elle a abordé tant les aspects techniques (les espèces présentes au Québec, leur valeur nutritive et propriétés, les modes de récolte et transformation) que les avenues possibles (les marchés, les applications en alimentation humaine et animale, cosmétique ou chimie fine). Merinov a profité de l'évènement pour présenter des projets déjà en cours.

L'AMIK s'est sentie interpellée par ce volet en pleine expansion et il ne serait pas surprenant de voir de nouveaux projets naître dans ce secteur très prometteur !



Récolte d'algues, © Merinov

4.3.5 Forum Merinov

Les 18 et 19 novembre 2015 se déroulait à Sept-Îles une rencontre pour les industries de la Côte-Nord sur la pêche, l'aquaculture, la transformation et la valorisation. Cet évènement était organisé par le centre d'innovation de l'aquaculture et des pêcheries du Québec : Merinov.

Merinov est un organisme à but non lucratif répartis dans quatre (4) centres, situés en Gaspésie, aux Îles-de-la-Madeleine et sur la Côte-Nord. L'organisme offre une expertise en recherche et développement, transfert technologique, aide technique et monitoring.

L'évènement faisait suite aux rencontres de Merinov avec ses différents partenaires afin, entre autre, de développer d'avantage le secteur de la Côte-Nord. Les principaux objectifs de cet atelier visaient le partage et la priorisation des besoins des partenaires, l'identification des occasions de collaboration ainsi que des avenues de recherche et développement techniques, sans oublier les problématiques récurrentes.

La rencontre a débuté par un dîner-causerie sur la clé du succès pour le démarrage de projet. Celui-ci était offert par le *Créneau d'excellence en Ressources, sciences et technologies marines* et présenté par madame Virginie Provost, directrice régionale.

Afin de mieux faire comprendre ses champs d'expertise, Merinov a présenté trois projets effectués en collaboration : un premier sur la crevette de roche, une nouvelle espèce au potentiel commercial ; un second sur le développement d'une récolteuse de moules sur filet maillant optimisant la récolte de cette espèce ; finalement, un troisième projet sur l'implantation d'un classificateur automatique.

La suite de l'évènement se déroulait sous forme d'ateliers par thèmes (algues, pêcheries, aquaculture et valorisation). De riches échanges entre les intervenants du milieu et les partenaires ont permis la priorisation des besoins et parfois même de lancer des pistes de solutions.

Annie Gallant du département de recherche et développement, Serge Langelier gestionnaire des pêches, Amélie Goulet et Caroline Marcotte du département environnement ont eu la chance de participer à cette rencontre fort stimulante. Notons également la présence de plusieurs de nos membres du conseil d'administration, messieurs Pierre Léonard (Essipit), Majoric Pinette (Pessamit), Yan Tremblay (ITUM), ainsi que Guy Vigneault (Ekuanitshit) et Pierre Wapistan (Nutashquan).

Pour de plus amples détails ou pour consulter les trois présentations offertes lors de l'évènement, nous vous invitons à visiter le site internet de Merinov : www.merinov.ca

4.3.6 Au secours des oiseaux

Une formation d'intervention d'urgence en cas de déversement a été offerte par la fondation Les Oiseleurs du Québec, le vendredi le 27 novembre 2015. Une douzaine de personnes y ont assisté, dont Caroline Marcotte, chargée de projet à l'AMIK.

Cette formation visait à donner les outils de base nécessaires afin de répondre le plus rapidement et stratégiquement possible à un éventuel déversement d'hydrocarbures sur la

Côte-Nord, pour tout ce qui concerne les oiseaux.



L'équipe des Oiseleurs du Québec © Radio Canada

Le but de la fondation des Oiseleurs était aussi d'établir un réseau de bénévoles pouvant intervenir sur les lieux en cas de déversement. L'AMIK est donc désormais partenaire de la fondation et pourra participer aux mesures d'urgence en lien avec les oiseaux dans l'éventualité d'un futur déversement, ce que l'on ne souhaite évidemment pas! Mais mieux vaut être prêt à tout, pour le bien des ressources et du territoire.

4.3.7 Portrait des milieux naturels et ZICO

Le Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord (CRECN) a mis sur pieds un projet de *Portrait des milieux naturels de la Ville de Sept-Îles*. Les principaux objectifs visaient à définir, cadrer et localiser les milieux naturels et à cibler les besoins en terme d'acquisition des connaissances. La zone d'étude englobait les anciennes municipalités de Clarke City, Gallix et Moisie et couvrait au total une superficie de 2172 km². Précisons également que le projet touchait principalement les milieux terrestres et aquatiques d'eau douce.

Suite à une revue de littérature scientifique et à la collecte de données spatiales, physiques et biologiques géo traitées, le CRECN a été en mesure de rédiger un document complet.

Le territoire est divisé en divers secteurs, il contient une trame urbaine, des couverts forestiers de différents types (ex : vieux

peuplements), des milieux aquatiques et l'archipel. Une caractérisation des sites d'exception a également été établie tel que la géologie, flore ou faune à risque.

Toujours dans l'idée de rédiger le document le plus complet possible, un comité de concertation fût créé par le CRECN. Celui-ci était composé de représentants de divers organismes ciblant des objectifs communs en termes de protection du territoire. Soulignons entre autre la présence de la *Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles* (CPESI), le comité ZIP Côte-Nord du Golfe, l'*Organisme de bassins versants Duplessis* (OBVD), la MRC des sept rivières, l'*Atlas des oiseaux nicheurs du Québec (Regroupement Québec-Oiseaux)*, ainsi que le *Ministère des Forêts, de la faune et des parcs* (MFFP) et bien sûr l'*Agence Mamu Innu Kaikusseht* (AMIK).

Chaque organisme était convié à présenter des sites, leurs intérêts mais également à statuer sur ceux suggérés par les différents membres. De son côté, l'AMIK a proposé les herbiers de zostères, de la baie des Sept Îles, le littoral de Uashat ainsi que le secteur de la rivière Moisie couvert par le projet.

Il est important de souligner que les sites ciblés possédaient des éléments d'intérêts divers (sociaux, patrimoniaux ou écologiques), ainsi que des taux de fréquentation variables. Il n'est pas question dans ce projet de prioriser mais bien d'établir un portrait. Le document final sera déposé par le CRECN d'ici 2016-17.

Rencontre avec le comité ZIP sur le comité de suivi de la ZICO

Le 11 novembre 2015 se tenait à Sept-Îles dans les bureaux du comité ZIP Côte-Nord du Golfe une rencontre concernant le comité de suivi de la ZICO de Sept-Îles.

Parmi les thèmes abordés notons le retour sur la 2^e année de la *Journée des Décideurs*, la vidéo de présentation de la ZICO de Sept-Îles, le *Sommet des gardiens de ZICO* de Nature Québec, le respect de la zone tampon par les bateliers

autour de l'île Corossol ainsi que le statut de la plaine Checkley.

Suite à la présentation des différents thèmes, l'AMIK et les autres intervenants ont été invités à apporter des suggestions et recommandations pour offrir davantage de visibilité et impliquer la communauté que ce soit par l'initiative de nouveaux projets ou de simples modifications.

4.4 Dossiers d'importance

Dans le cadre de son mandat, l'AMIK est appelée à représenter ses membres dans divers dossiers liés à l'environnement. Voici un aperçu des principaux dossiers abordés en 2015-16.

4.4.1 Aires marines protégées

Le gouvernement du Canada s'est engagé à créer un réseau national d'aires marines protégées (AMP), d'ici 2020. Dans sa lettre de mandat, le nouveau premier Ministre Justin Trudeau annonçait l'objectif d'une augmentation des AMP au Canada de 5% d'ici 2017 et de 10% d'ici 2020. Cinq (5) bio régions sur les treize (13) sont prioritaires, dont celle de l'estuaire et du golfe du St-Laurent.

Le 2 février 2016, l'AMIK a reçu dans ses bureaux, des représentants du MPO (Selma Pereira, Isabel Calderon, Kevin Wilkins, Ali Magassouba) qui nous ont présenté l'état d'avancement du projet de développement du réseau d'aires marines protégées pour l'estuaire et le golfe du St-Laurent. Le MPO a présenté la méthodologie utilisée pour l'établissement de cartes qui permettront de faire les choix d'AMP. L'objectif était de discuter des données de pêche autochtone utilisées pour déterminer le réseau d'AMP. Des cartes de zones de pêche par espèce ont été établies à partir de la base de données du MPO sur les pêches commerciales. Le MPO doit finaliser ses cartes pour début 2017 et les présenter aux communautés Innues.



Un suivi de cette rencontre a été fait aux communautés membres en conseil d'administration de l'AMIK.

4.4.2 Hydrocarbures

Le dossier du développement des hydrocarbures et de son impact sur l'estuaire et le golfe du St-Laurent a été très présent en 2015-2016 en raison de diverses consultations en cours et de l'annonce d'autres à venir.

Ainsi, à l'automne 2015, l'AMIK a participé à la consultation du Gouvernement du Québec sur l'Évaluation environnementale stratégique (ÉES) globale sur les hydrocarbures et propre à Anticosti. L'AMIK a rédigé, dans des délais serrés, un mémoire de 38 pages, comportant des commentaires sur le processus de consultation, les caractéristiques des milieux biophysiques et l'environnement, les aspects économiques et de société, les l'impact liés aux transport et aux déversements potentiels, ainsi que des recommandations.

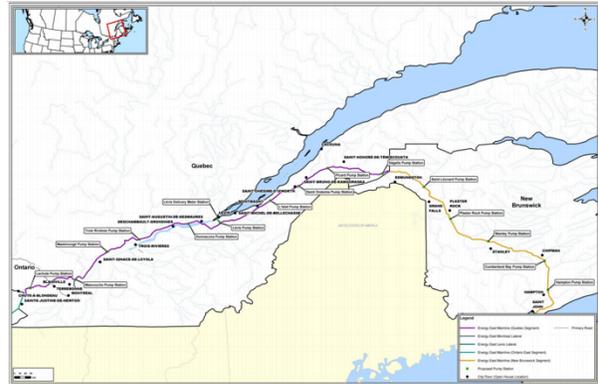


Vue aérienne de l'île ©Radio-Canada

Sans se substituer aux décisions particulières de ses communautés membres, l'AMIK rappelait que l'Alliance Innue-Malécite-Mi'kmaq avait demandé un moratoire complet sur les activités d'exploration et d'exploitation dans l'ensemble du golfe du Saint-Laurent. Elle recommandait « de renoncer à l'émission de nouveaux permis d'exploration dans le golfe du Saint-Laurent sans avoir réellement consulté les communautés autochtones et obtenu leur approbation ; et de rétracter les permis pour

des levées sismiques dangereuses pour l'écosystème et les espèces du golfe du Saint-Laurent ».

L'AMIK a également participé à l'atelier de travail de l'IDDPNQL sur le dossier d'oléoduc Énergie Est qui a permis par la suite à l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador de prendre une position éclairée sur ce dossier.



Carte du tracé provisoire de l'oléoduc Énergie Est
©Le Devoir, 18 février 2016

L'AMIK reste à l'affût des dossiers d'actualité, liés au transport des hydrocarbures sur le fleuve ou à l'exploration pétrolière, qui pourraient menacer les activités de pêche de ses communautés membres et l'équilibre des écosystèmes marins de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent.

5. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Le département Recherche et développement de l'AMIK a pour but de soutenir les communautés membres vers l'innovation dans le domaine des pêches et de l'aquaculture. Annie Gallant est responsable de ce secteur depuis cinq (5) ans.

5.1 Suivi des projets en cours

5.1.1 Projet de mécanisation du pétoncle

Le projet de mécanisation s'est poursuivi en 2015-2016. Annie Gallant a participé à plusieurs rencontres Skype pour faire le suivi de l'avancement des travaux menés par la firme Oceatec (28 sept. 2015- 28 oct.- 11 nov.- 20 janv. 2016- 19 fév.). Le projet passe à une étape charnière, soit la fabrication du prototype, et se poursuivra au-delà de l'échéancier prévu du 31 mars 2016. Une rencontre est prévue le 20 avril 2016 avec le CNRC et le MAPAQ et un agent de liaison de la société du Plan Nord afin de financer la suite du projet et la fabrication du prototype. Finalement, plusieurs partenaires financiers assureront la suite de ce projet dont les Affaires autochtones et du Nord Canada, le MAPAQ et le Conseil canadien de recherche du Canada. Un plan d'affaires sera réalisé avec la firme Alliance Management pour l'entreprise Pêcheries Shipek qui sera le porteur du ballon dans ce dossier.

5.1.2 ThisFish et la traçabilité avec Ecotrust Canada

Le projet a été financé par Développement Économique Canada. Le projet de traçabilité est intimement lié à la commercialisation des produits Keshken. À ce jour, nous avons réalisé trois vidéos sur les espèces pêchées par les communautés, soit le crabe des neiges, le

buccin et le pétoncle. Cependant, il reste quelques espèces à réaliser ainsi que les profils des pêches soit le homard et les oursins. Le projet sera prolongé en 2016-2017.

5.1.3 Projet de Hautes pressions hydrostatiques

Après avoir testé plusieurs espèces l'année passée pour le traitement aux hautes pressions hydrostatiques (HPH), l'AMIK a raffiné son étude en 2015-16 pour l'obtention de produits du crabe des neiges « prêt à manger ». Il s'agissait de valider s'il valait mieux cuire le crabe des neiges avant le traitement HPH ou bien le contraire. Les tests faits en ce sens ont permis de révéler qu'il était pertinent de faire le traitement HPH en premier lieu et de cuire le crabe en second lieu.

Le traitement HPH triple la durée de conservation du crabe des neiges et diminue drastiquement la charge bactérienne. Il permet d'enlever toutes les particules de mer sur la chair du crabe et rend le crabe propre et facile à décortiquer. Les recherches effectuées par l'AMIK montrent donc qu'il serait concluant d'utiliser le traitement HPH, suivi d'une cuisson de l'animal, pour obtenir un produit de crabe des neiges prêt à manger.

En 2015-16, l'AMIK a également effectué des tests de HPH sur les algues pour voir s'il y avait une possibilité de les garder fraîches. Malheureusement, les tests n'ont pas été concluants : la texture des algues était considérablement modifiée par le traitement HPH, perdant tout son croquant.

Ces recherches sont ainsi très intéressantes pour les communautés innues qui souhaiteraient s'investir dans le développement de produits de la mer « prêts à manger », qui constituent une nouvelle part de marché.

5.2 Représentations et évènements

Annie Gallant s'est rendue en 2015-16 dans des colloques et congrès d'importance pour le secteur de l'innovation concernant les produits de la pêche ou les techniques de pêche.

5.2.1 Colloque « Légumes de mer et aliments santé »

Le colloque *Légumes de mer et aliments santé : les grandes algues marines de l'Atlantique Nord comme source d'innovation* s'est tenu à l'Institut maritime du Québec, à Rimouski, le 25 mai 2015, dans le cadre du 83^{ème} congrès de l'ACFAS. Cet évènement scientifique, proposé par l'Institut sur la nutrition et les aliments fonctionnels (INAF) et la *Chaire de recherche industrielle dans les collèges du CRSNG en valorisation des macroalgues marines*, a permis de regrouper des chercheurs internationaux, impliqués dans le secteur des pêches, de l'aquaculture et de la santé publique.

Le colloque s'est articulé autour de l'exploitation des algues marines, des stratégies d'approvisionnement durable et de la validation de leur potentiel comme source d'aliments et d'ingrédients pour la santé. Le comité scientifique avait préparé un programme de grande qualité incluant quatorze conférences, dont deux par les experts internationaux Valérie Stiger, maître de conférences à l'Université de Bretagne-Occidentale (Brest, France) et Jérémy Brebion, CEO d'Alganact (Caen, France), ainsi que d'autres en provenance du Québec, du Nouveau-Brunswick, de la France et de la Tunisie. L'allocution d'ouverture des coprésidents du colloque, Mme Lucie Beaulieu de l'INAF et M. Éric Tamigneaux du CGI-Merinov, a fait valoir la forte synergie entre les partenaires québécois du secteur.

L'évènement a attiré une cinquantaine de participants dont plusieurs journalistes, ce qui a donné une excellente visibilité au colloque et à ses artisans. En plus d'un article paru dans Le

Devoir et d'une infographie sur les algues et leurs applications préparée par IciExploraTV.ca, plusieurs participations à des émissions de radio ont été réalisées : La tête au carré sur France Inter, Bien dans son assiette, Boréale 138 et L'heure de pointe à Radio Canada. Le thème du colloque a aussi fait l'objet d'une capsule animée par Charles Tisseyre au Téléjournal du 25 mai à Radio-Canada.

Ce colloque, présenté dans le cadre des activités du Groupe d'intérêt sur les produits marins de l'INAF coordonné par Lucie Beaulieu, et de l'équipe de chercheurs du Cégep de la Gaspésie et des Îles (CGI) – Merinov, a été rendu possible grâce à l'appui financier de l'INAF, de la Chaire de recherche industrielle dans les collèges du CRSNG en valorisation des macroalgues marines, de Ressources Aquatiques Québec et du Collectif de recherche appliquée aux bioprocédés et à la chimie de l'environnement de l'UQAR.

5.2.2 Boston Seafood Show et New Bedford



Le créneau Ressources, sciences et technologies marines (RSTM), en collaboration avec la Délégation du Québec à Boston et le Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation a réalisé, le 9 mars dernier, une mission au port de New Bedford en compagnie d'entreprises de pêche et de transformation de la Côte-Nord et du Bas-Saint-Laurent. Annie Gallant y a participé, ainsi que Guy Vigneault coordonnateur des pêches d'Ekuanitshit et Yan Tremblay coordonnateur des pêches d'ITUM. Des échanges intéressants ont été effectués entre les entreprises du Québec et celles de la région de New Bedford. À New Bedford, l'ensemble de la chaîne de valeur travaille

ensemble afin d'offrir les meilleurs produits sur le marché permettant à ce port d'être le premier port en importance en terme de pêcheries en Amérique.

Annie Gallant de l'AMIK s'est dite privilégiée d'avoir pu se rendre à New Bedford avec la délégation : « D'aller directement dans le feu de l'action de leur industrie. D'être allé au cœur de l'activité économique des pêches de New Bedford. C'était différent de ce que nous sommes habitués de voir au Québec. C'est révolutionnaire ! »

Les participants québécois ont également rencontré la déléguée du Québec à Boston, Mme Marie-Claude Francoeur. Ensemble, ils ont identifié des opportunités de collaboration notamment pour la mise en marché de produits de spécialité avec les restaurateurs locaux et pour l'utilisation des technologies marines pour la gestion de la ressource.

Le ministre du MPO Hunter Tootoo était aussi présent à cet événement d'envergure internationale.



Annie Gallant, Yan Tremblay, Guy Vigneault et le ministre Hunter Tootoo au Boston Seafood Show ©Créneau RSTM

CONCLUSION

L'AMIK est fière de son bilan pour l'année 2015-2016. Elle a travaillé fort pour la mise à jour de sa reddition de comptes et a grandement amélioré ses relations avec son partenaire Pêches et Océans Canada. Malgré quelques tensions dans la zone 16, relatives à la vente du crabe des neiges, la saison de pêche 2015 a été prolifique pour l'ensemble des communautés innues de la Côte-Nord. L'AMIK est fière d'avoir pu permettre aux pêcheurs et aux aides-pêcheurs innus de se perfectionner dans leurs compétences sur les bateaux et d'offrir aux coordonnateurs des pêches l'accompagnement et la formation nécessaire.

L'AMIK a également rempli sa mission de participation au nom de ses communautés membres aux processus consultatifs et décisionnels dans la gestion concertée des ressources aquatiques et océaniques. L'AMIK a aussi été présente avec les Premières Nations sur les enjeux d'actualité en participant aux processus consultatifs et aux ateliers de réflexion sur les enjeux propres au développement des hydrocarbures et aux changements climatiques.

L'équipe en environnement de l'AMIK a répondu aux besoins de ses communautés membres en effectuant les évaluations de biomasse souhaitées, en poursuivant la réflexion sur la question sensible du saumon atlantique grâce à la mise en place d'une table de concertation. Pour la 8^{ème} année, l'AMIK a poursuivi sa collecte de données sur les zosteraies, formant ainsi la base de données la plus complète sur ce sujet au Québec.

Au niveau de l'éducation et de la sensibilisation, l'accent a été particulièrement mis sur la pêche alimentaire et rituelle au homard d'Amérique cette année. Le lancement du DVD produit par l'AMIK *Faisons attention au saumon* a également constitué une réalisation importante de l'année 2015-16.

Au niveau de la recherche et développement, la poursuite du travail sur la traçabilité des produits pêchés a pris beaucoup de place, ainsi que la poursuite des recherches sur la mécanisation du pétoncle et sur le traitement des produits de la mer par les hautes pressions hydrostatiques. La question de la valorisation des algues a particulièrement retenu l'attention du département de recherche et développement cette année, qui espère pouvoir, dans le futur, supporter ses communautés membres dans ce nouveau secteur.